

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 41

Artikel: Le bois de vigne : attribut militaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En hiver, pendant son sommeil,
Son vin remplace le soleil.

(Refrain.)

La cave où mon vin est serré
Est un vieux couvent effondré.
Voûté comme une vieille église.
Quand j'y descends je marche droit;
De mon vieux vin je bois un doigt,
Un doigt, deux doigts... et je me grise.
A moi le mur et le pilier,
Je ne trouve plus l'escalier!

(Refrain.)

La vigne est un arbre divin;
La vigne est la mère du vin:
Respectons cette vieille mère,
La nourrice de cinq mille ans,
Qui, pour endormir ses enfants,
Leur donne à teter dans un verre.
La vigne est mère des amours,
O ma Jeanne, buvons toujours!...

Refrain :

Bon Français, quand je vois mon verre
Plein de son vin couleur de feu,
Je songe, en remerciant Dieu,
Qu'ils n'en ont pas dans l'Angleterre.

PIERRE DUPONT.

NOS VIEILLES CHANSONS

La résse et lo moulin.



1. Ma mè-re-grand de-sai so-veint;
Nè vo ma-rià qu'à bon è-cheint.
2. Ma fai, la resse a prau ré-son,
Po me dé-ci-dà tot dé bon,
3. Portant, ià-mo prau la Jean-net';
Et de l'es-priù dein son bon-net.



A-cu-ta, mè pour-ro z'enfants, Vo faut dé-
Ou-dé-vo quand vo sa-rai-grands, Ma lo mou-lin n'a pas tant tort, Ai fel-lie
L'at-ten-do que sey-an d'ac-cord, L'a pou d'ardzeint, ma l'a bon tieur, Dian-tre sai
Cray-o qué fa-rai mon bon-heur.



cheindre-a-vau lo cret Et vè lo rio vo
que mé diant: Pa-tet! Lau ré-pon-do: Su
fé de elliau dou bé Qué sein z'ardzeint on



z'ein al-là, La res-se di-ra: Ma-ria-tè!
pas pres-sà; La res-se m'a de: »
ne paut nià. L'é bi et bon stu: »



Et lo mou-lin, et lo mou-lin: N'te ma-rià pas!
»
Ma sein lo sou, ma sein lo sou, »

L. FAVRAT.

LE BOIS DE VIGNE,

ATTRIBUT MILITAIRE

Dans le Progrès de Saône et Loire :

On sait combien la vigne était entourée de vénération dans l'antiquité grecque et romaine, mais ce que l'on ignore généralement, c'est que son bois jouissait de véritables privilèges. Nous lisons dans l'*Histoire naturelle* de Plinie, livre XIV :

« La baguette de vigne est une distinction militaire, une marque de commandement et d'autorité. Entre les mains du Centurion, elle

anime, par l'espérance d'un pareil grade, les soldats les plus retardés et leur fait gagner les rangs qui les éloignaient des enseignes (drapeaux). Elle sert aussi à châtier les guerriers en faute, mais à titre de châtement civique, en sorte que c'est une espèce de peine honorable. »

D'autre part, dans son histoire de *Rome au siècle d'Auguste* (tome IV, page 176), Degobry raconte :

« Le terrible supplice de la bastonnade est aujourd'hui beaucoup moins fréquent qu'autrefois. Un fait assez singulier c'est qu'on ne l'administre jamais qu'avec des bois de vigne. Le soldat romain se croirait deshonoré s'il était battu avec un autre bâton qu'un sarment, aussi jamais on ne lui fait cet affront; le bâton ne s'emploie qu'avec les auxiliaires (les soldats non Romains).

Le bois de la vigne attribué militaire et instrument de châtement, voilà, certes, de quoi étonner nos laborieux et pacifiques vigneron de Bourgogne! Mais, la plante qui donne le « pinard », source de bravoure et d'énergie, n'est-elle point toute qualifiée pour reprendre aujourd'hui — à l'exclusion de son usage correctionnel — son sceptre et son prestige, puisque tous les poilus de la Grande Guerre vénèrent le vin, ce grand chef moral?... »

Election pastorale. — Pour qui votez-vous, Gottlieb? demande un électeur à un Suisse allemand, établi dans la paroisse.

— Oh! moi je le voterai bour le blus grosse.

— Vous voulez rire. Et pourquoi?

— Je né ris bas di tout, gombrenez, le blus grosse séra la blus fite essoufflé; il féra la sermon blus gourte. — P.

CHASSE EXTRAORDINAIRE

(D'APRÈS MARTIGNIER)

Nous devons à l'obligeance d'un de nos lecteurs, à qui nous en exprimons toute notre reconnaissance, communication de l'intéressant récit que voici :

I

VERS l'an 1840, un ours hantait les bois de Bonmont. Sa présence était connue des chasseurs voisins, qui attendaient avec impatience la première neige pour l'attaquer. Parmi ces chasseurs était Abram Capt, forestier à St-Cergues, bien connu de celui qui écrit ces lignes. C'était un homme petit de taille, taciturne, à la figure intelligente et expressive. Il connaissait tous les secrets de la montagne, où il avait l'habitude de chasser la martre avec un merveilleux succès. A la première neige, le voilà en campagne. Il trouve la trace de l'ours, veut la suivre, mais bientôt des tourbillons de neige surviennent, les pas de la bête sont recouverts; il a pu seulement constater qu'elle se dirige vers les rochers à l'orient de la Dôle (Pierre-Lente). L'année précédente, en cheminant au pied de ces rochers, il avait vu une caverne jonchée de branches sèches de sapin; après examen, il reconnut qu'un ours avait passé là sa retraite d'hiver. Cette observation déterminait les premières démarches du chasseur. Le lendemain, de bonne heure, il va frapper à la fenêtre de Courvoisier, tailleur de pierres, son compagnon ordinaire de chasse, lui dit ce qu'il a vu et l'engage à le suivre. Bientôt nos deux chasseurs sont en route; ils s'acheminent vers les rochers à l'orient de la Dôle. Arrivés là, aucune trace ne révélait la présence de l'hôte qu'ils cherchaient, à cause de la neige de la nuit. Abram Capt, dont l'œil observateur est éveillé, remarque que les jeunes sapins qui l'entourent ont été dépouillés de plusieurs rameaux qui sont non pas coupés, mais cassés, comme aurait pu le faire la main de l'homme. Ce fut là un trait de lumière. L'ours a choisi pour retraite la même caverne que l'année pré-

cédente; les chasseurs en sont très rapprochés. Capt prend une bûche de sapin et, à son aide, se met à sonder, à travers la neige, le pied du rocher; bientôt il trouve l'entrée qu'il cherchait. On déblaye la neige et l'on aperçoit une caverne jonchée de branches vertes de jeunes sapins. La présence de l'ours est probable; elle n'est pas certaine. Capt a un grand chien courant, au manteau gris de fer, avec un collier blanc, qu'il a nommé Valdeau; il prend ce chien, le fait pénétrer de force dans la caverne, où celui-ci ne veut pas entrer. Aussitôt les poils de Valdeau se hérissent, il se met à gronder sourdement. Désormais il est manifeste que l'ours est dans la tanière. Comment faire pour s'emparer de cette riche proie? Ici commencent les vraies difficultés. Tout près de là, un bûcheron de St-Cergues, du nom de Treboux, coupait du bois; il est appelé en consultation. Divers avis sont proposés; les plus sûrs exigeraient la présence de nombreux aides, mais il faudrait partager avec eux! (A suivre.)

(Communiqué par H. GUIBERT, inst.)

LÈ Z'IMPOU

A la mascarade du Nouvel-An de 1876, à Lausanne, on chantait, sur l'air du *Ranz des vaches*, les couplets ci-après, qui sont de saison aujourd'hui plus que jamais.

Lè grò z'impou dein noùtra Suisse
Ant coumeinci à sè lévâ!

Ah! ah! ah! ah!
Liauba! Liauba!
Por ariâ.

Venidè totè
Petitè fortene,
Gròchè fortene,
Proprièro,
Locatèro,

Villio et dzouveno
Marchand et aôtro,

Dein ci palais
Iò l'on vo trait.
Liauba! Liauba!
Por ariâ.

D'aôtro z'impou dein noùtra vela
Ne vont pas mò no z'einreimblia!

Ah! ah! ah! ah!
Liauba! Liauba!
Por ariâ.

Un père à son fils. — Mon cher ami, depuis quelque temps, je ne sais ce qui te prend; tu dépenses tout à mesure. Cela devient inquiétant. Que feras-tu quand tu te marieras? Tu n'auras pas un sou de côté. Mon cher, il faut toujours savoir mettre de côté une poire pour la soif.

— Mais, papa, tu sais pourtant bien que je n'aime pas les poires! — P.

LE PATOIS

LANGUE vulgaire, pauvre petite langue, bien humble, aimant à se cacher, affectionnant la campagne, mais viril et doux idiome, singulièrement naïf, pittoresque, énergique; voix des vallées et des monts alpestres, bruits de cascades et de torrents, son de clochettes de troupeaux; idiome pastoral comme on n'en vit guère, fait au foyer et bon enfant, comme on n'en verra jamais; idiome mélodieux qui nous endormait au berceau, nous fit sauter de joie sur les genoux de nos grand'mères, nous émerveille encore de ses *coraules* nocturnes; idiome si mélancolique, si embaumé de l'air de la patrie, qu'il donne la mort à l'armailli sur la terre étrangère... Il va pédestrement le sentier du village, s'assied sous l'érable avec les malins vieillards et les rieuses jeunes filles, monte, en sifflant avec le pâtre, les flancs sinueux de la colline boisée et chante un *liauba* mélancolique et tendre.

Alexandre DAGUET.